

● (1550)

Ce projet représentait un investissement considérable de la part de l'entreprise privée et il fallait tenir compte des objectifs du gouvernement fédéral et de tous les autres facteurs. Au fur et à mesure que progressaient les audiences sur le pipe-line du Nord, la récupération assistée du pétrole et le transport des hydrocarbures à partir des gisements du nord, et que le comité voyageait dans les diverses régions du pays, nous nous sommes rendus compte que notre mandat limité ne nous permettait pas de nous acquitter de nos responsabilités. Nous en sommes arrivés au point où il nous a fallu glaner des renseignements sur d'autres modes de transport, qu'il s'agisse de brise-glace, de sous-marins ou d'une combinaison des deux. Les sénateurs auraient pu, en effet, amener les Canadiens à croire que les pipe-lines constituaient la seule façon de transporter les hydrocarbures.

Nos voyages dans le Nord et nos audiences sur le transport maritime dans l'Arctique ont inévitablement soulevé d'autres questions au sujet de certaines régions de notre vaste pays. Quelle que soit son étendue ou son épaisseur, la calotte glaciaire de l'Arctique pose des problèmes de navigation très différents de ceux que soulèvent les icebergs qui s'égarent sur la côte est et les problèmes de vent et de vagues qui n'ont rien à voir avec la glace, mais qui présentent un danger bien réel, comme en témoigne le tragique naufrage de l'*Ocean Ranger*.

A part la possibilité de perdre des vies humaines et pour des millions de dollars d'équipement, un déversement de pétrole ou une explosion pourraient causer des dommages écologiques dans le grand Nord ou en haute mer. Nous avons soulevé ces questions et bien d'autres et il faudrait les étudier et trouver des réponses.

Ce ne sont là que quelques suggestions et ce ne sont certainement pas les objectifs définitifs du nouveau comité. En fait, il y aurait tellement de questions à étudier qu'on se demande pourquoi ce genre de comité n'a pas été créé avant. On ne saurait exagérer l'importance des questions énergétiques dans notre vie de tous les jours et, à mon avis, le Sénat doit se donner les moyens d'étudier en toute connaissance de cause les lois et les autres questions reliées à l'énergie.

Le comité, que le sénateur Hastings préside avec beaucoup de savoir-faire, représente un important réservoir de compétences, d'expériences et de connaissances. J'ai fait partie d'un certain nombre de comités sénatoriaux, mais aucun d'eux n'a jamais manifesté autant d'intérêt, autant de bonne volonté que le comité sur le pipe-line du Nord.

J'estime qu'il faut éviter la prolifération des comités du Sénat, mais on a tenu compte de cette nécessité. Le sénateur Hastings ne propose pas de créer un nouveau comité, et les ressources du Sénat, le personnel, les traducteurs, les sténographes, et le reste, ne seront pas mis davantage à contribution. Ce comité a montré ce qu'il pouvait faire. L'importance du champ d'activité qu'il envisage ne fait aucun doute. Il faudrait profiter de l'expérience et des connaissances que ses membres ont acquis à l'occasion de leurs enquêtes de ces dernières années pour étudier les bills sur l'énergie et les autres questions énergétiques.

En terminant, j'en profite pour féliciter le président, le sénateur Hastings ainsi que le sénateur Lucier, son second, et les sénateurs des deux côtés de la Chambre. J'espère que le

nouveau comité ne fera preuve d'aucun sectarisme, ce qui est extrêmement rare. Je voudrais également remercier le personnel restreint, mais efficace et coopératif qui a travaillé avec nous. Cette expérience m'a beaucoup appris et m'a permis de participer à une œuvre utile. J'appuie entièrement la motion du sénateur Hastings et je demande à tout le monde d'en faire autant.

L'honorable Paul Lucier: Honorables sénateurs, je tiens moi aussi à appuyer la motion proposant la création d'un comité sénatorial permanent de l'énergie. J'ai été l'un des premiers membres du comité du pipe-line du Nord et, à titre de sénateur représentant le Yukon, je tiens à dire ce que pense un représentant du Nord de la motion présentement à l'étude. Je me plais à penser que je peux également m'exprimer en tant que représentant de l'Ouest, car il faut franchir une distance de 700 milles à l'ouest de Vancouver pour arriver au Yukon. Je me considère donc comme un homme de l'Ouest tout autant qu'un homme du Nord.

Les membres du comité du pipe-line du Nord ont visité, comme on l'a dit, l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, et il est arrivé une chose qu'on ne voit pas souvent dans le Nord. Des rapports véritables se sont créés entre les sénateurs membres du comité et les gens du Nord. Ces derniers ont senti que le comité leur fournissait une tribune leur permettant de faire connaître leur opinion. On a toujours eu vraiment l'impression dans le Nord—une impression bien justifiée à mon avis—que beaucoup de décisions importantes pour le développement du Nord sont prises sans que ceux qui seront vraisemblablement touchés par ces décisions aient quoi que ce soit à dire. Le comité a certainement contribué à atténuer cette impression.

J'assistais à une séance du comité de l'énergie de l'autre endroit lorsque le député de Western Arctic a demandé si l'on ne pourrait pas former un comité mixte ou si les membres de leur comité ne pourraient pas faire partie du nôtre en raison de l'excellent travail que nous accomplissons et du peu de participation que suscitait leur comité. Je considère par conséquent que notre comité du pipe-line du Nord a accompli un excellent travail et qu'il est certes raisonnable d'en accroître l'importance en le transformant en comité permanent de l'énergie. Les 10 ou 20 prochaines années seront cruciales pour le Nord. Un certain nombre de projets s'y réaliseront dans le domaine énergétique, en ce qui concerne les hydrocarbures, pétrocarbures et le reste. Il y aura beaucoup d'activité dans le Nord au cours des 10 ou 20 prochaines années et, à titre de représentant de cette région, j'estime qu'il est opportun de créer ce nouveau comité et que c'est très important en raison des rapports qui se sont créés entre les sénateurs des deux côtés du Sénat et les gens du Nord. Ces derniers en sont très heureux.

L'honorable M. Lorne Bonnell: Honorables sénateurs, je tiens à dire que j'appuie également cette motion. A mon avis, il ne s'agit pas de créer un nouveau comité mais de donner un nouveau nom au comité du pipe-line du Nord et de lui confier des fonctions et des tâches nouvelles que cette époque difficile a rendu nécessaires. Comme d'autres l'ont signalé, la motion ne prévoit ni augmentation d'effectifs ni dépenses supplémentaires. J'appuie cette motion qui est tout à fait justifiée à mon avis. L'énergie est une question qui ne peut pas manquer d'intéresser les sénateurs.